



Violence volontaire indemnisation itt

Par **Soum77330**, le **14/01/2016** à **14:17**

Boujour j'ai été victime de violence j'ai fini à l'hôpital avec 10 jours de itt, j'ai été porter plainte aux commissariat y mon donné un rendez-vous chez un docteur pour calculer mes jours de itt. Ma question est : est-ce que mon document de 10 jours de itt a de la valeur devant la justice ?